

# Restructuration – Extension du Stade de la Meinau

## Insertion urbaine et environnementale du projet de stade

### Atelier 1 du 29 mai 2019

Stade de la Meinau

#### Présents :

44 participants (voir liste d'émargement) accueillis par  
M. Mathieu CAHN, adjoint au maire de Strasbourg ;  
Mme Valérie TROMMETER, garant de la concertation ;  
M. Guillaume SIMON, chef de service, Direction urbanisme et territoires

Animateur : Bernard CHRISTEN

Heure de début : 18h35

Heure de fin : 21h05

Support de présentation joint au compte rendu et disponible sur <https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/6545727>

#### Introduction

Après un mot de bienvenu de l'animateur et de M. Cahn, l'animateur reprend la parole pour expliquer le contexte, l'organisation et le fonctionnement de l'atelier, notamment l'encadrement de la démarche par des garants.

Il insiste sur les règles de base à observer (respect de la parole de chacun, ne pas remettre en cause le travail effectué dans une séance précédente si on n'y a pas participé...).

Il passe la parole à Mme Trommetter, garant CNDP, qui explique le rôle des garants et les droits des participants :

- Les garants signent une charte de déontologie, qui exige d'eux des valeurs d'indépendance et de neutralité, ainsi que de veiller à la transparence de la démarche (le public peut même saisir les garants pour des études complémentaires s'il y a lieu, démarche devant être validée par la CNDP cependant).
- Elle souligne que pour faire valoir un point de vue, il importe d'argumenter ses réflexions.

- La garante souligne aussi que la concertation peut porter sur les modalités de concrétisation du projet, mais qu'elle peut également porter sur son opportunité même.
- Enfin, les garants réalisent un bilan de la concertation.
- Les informations sur le projet peuvent être trouvées sur : <https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/6545727>

Au sujet de la question de l'opportunité du projet et de la solution d'implantation sur le site actuel de la Meinau, l'animateur souligne que la chose sera traitée de manière spécifique lors de l'atelier 2 consacré au « Projet de stade » proprement dit.

### **Intervention de M. Simon**

M. Simon présente, support de présentation à l'appui, des éléments de diagnostic et des pistes d'enjeux, afin de partager ces éléments avec les participants (*la présentation détaillée est jointe au présent compte-rendu*).

Il souligne tout d'abord qu'une réflexion a été menée quant à l'implantation du stade à la Meinau. Deux hypothèses ont été étudiées, la première sur le site, la seconde en périphérie à proximité du PEX. L'option de l'implantation en périphérie est écartée principalement pour :

- Eviter les impacts négatifs d'un projet périurbain. Pour illustrer le propos il cite notamment : la consommation foncière, l'impact sur l'environnement...
- Conserver le lieu emblématique du Racing

Concernant l'accessibilité au stade, il souligne que deux échelles de réflexion s'imposent : accessibilité du site depuis l'extérieur de l'agglomération, depuis le cœur de la ville et du quartier.

Monsieur Simon aborde ensuite la problématique de l'insertion urbaine du projet en mettant l'accent en particulier sur la question des espaces verts et de ressourcement, et sur la problématique des liaisons piétonnes et cycles nécessaires à la bonne articulation entre les quartiers qui entourent le site du stade.

Monsieur Simon poursuit sa présentation en évoquant l'importance de la trame verte et bleue (TVB), qui constitue à la fois une richesse et une caractéristique majeure du site de la Meinau. De manière spécifique, il souligne que trois corridors sont identifiés au SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) : le Rhin tortu, le Ziegelwasser, le talus SNCF. Cette richesse impose une méthode de travail dite ERC : éviter (de détruire), réduire (les effets), compenser (s'il y a lieu).

### **Travail en groupe** sur la base des éléments présentés (45 min.)

Cinq planches de travail sont distribuées à partir desquelles les participants sont invités à réfléchir sur les éléments de diagnostic, à les compléter, à proposer leur vision, voire à élargir la réflexion à d'autres enjeux (les planches proposées n'ayant pas prétention à l'exhaustivité).

Avant de passer à la séquence de travail, des questions sont posées par les participants :

- *Nous ne sommes pas d'accord sur le fait que des espaces verts soient détruits, en particulier les jardins familiaux de la rue des Ciriers.*

Réponse de M. Cahn :

Ils ne seront pas impactés par le projet, aucun espace vert ne sera détruit.

- *Cette concertation n'en est pas vraiment une, car la décision est déjà prise. Comment justifier l'extension du stade autrement que par les résultats du Racing alors que les problèmes occasionnés dans le quartier sont inacceptables : riverains incommodés, rues envahies par les voitures, pistes cyclables non respectées... ?*

Réponse de M. Cahn :

Il y a tout d'abord un enjeu sportif, le taux de remplissage du stade à chaque match est le plus élevé de France hormis le PSG. Il y a également des enjeux économiques, ainsi l'augmentation du nombre de place VIP permet à la fois de consolider les finances du club tout en conservant également des places à bas prix. Par ailleurs, la modernisation/extension du stade permettra également de mettre un terme aux coûts actuels d'entretien très élevés. Sur ce dernier point en effet, un budget de 1,5 million d'euros est nécessaire annuellement pour maintenir le stade au niveau réglementaire. Il paraît donc judicieux de restructurer le stade véritablement pour à la fois répondre aux normes d'aujourd'hui et accueillir ainsi de grandes compétitions.

Cela dit, il est manifeste que le fonctionnement les soirs de match n'est pas satisfaisant. Mais une relocalisation du stade n'est pas en soi une solution, les éventuels riverains seraient confrontés aux mêmes problèmes, comme ceux de Hautepierre lors d'événements au Zénith, qui pourtant n'offre que 10 000 places.

Réponse complémentaire de l'animateur :

La question de l'opportunité du projet et du choix de localisation proposé est une question fondamentale. Elle n'est pas taboue, aucunement occultée et sera abordée dans l'atelier n°2, qui se tiendra le 6 juin prochain et qui sera consacré au projet de stade proprement dit.

L'atelier est ouvert à tous, les participants sont invités à y assister. L'atelier de ce soir est centré sur la problématique de l'insertion urbaine du projet dans le quartier de la Meinau dans l'hypothèse où cette dernière se concrétiserait. Les participants sont invités à accepter cette partition du travail.

- *Comment ce travail sera-t-il utilisé, puisqu'un vote a eu lieu sur le projet ?*

Réponse de l'animateur :

Les décisions déjà prises étaient nécessaires à l'avancement du dossier, dont la mise en place de la concertation préalable qui nous réunit ce soir et à travers l'ensemble du mois de juin.

Dans ce cadre, la concertation préalable a toute sa place. Les ateliers permettront d'aller au fond des choses, de vérifier si les problèmes trouvent de bonnes solutions ou si, à l'inverse, le projet mérite d'être remis en question. Le débat doit permettre un échange argumenté le plus objectif possible.

Le travail des ateliers fera l'objet d'une synthèse à partir de laquelle le Conseil de l'Eurométropole tirera, par délibération, le bilan de la concertation.

- *Il est difficile de travailler alors que le plan du projet ne nous est pas soumis.*

Réponse de l'animateur :

Les plans ne sont pas présentés ce soir, car ce sont des esquisses préparatoires, rien n'est figé puisque nous sommes en phase de concertation. Un schéma présentant les composantes du projet sera toutefois joint au compte rendu afin de faciliter à chacun l'analyse des enjeux.

## **Restitution collective du travail de groupe (20h05)**

### Planche n° 1 : Améliorer la visibilité des équipements

- Le stade est visible depuis l'avenue de Colmar, mais invisible depuis l'axe du tram C. Si on vient en voiture depuis Neuhof par la rue de la Gravière et des Vanneaux, il n'est pas non plus suffisamment visible. Cet axe d'entrée devrait être amélioré, et un bus pourrait desservir l'équipement par la rue des Vanneaux.
- Le stade de Monaco est quasi invisible depuis l'espace public, cette discrétion est aussi un atout, pourquoi pas imaginer la présence du stade de la Meinau sur un tel mode ?

### Planche n° 2 : Renforcer les liens entre les quartiers

#### **Difficultés de fonctionnement et propositions d'aménagement**

- L'idée de créer un cheminement le long du Rhin tortu est intéressante, mais les soirs de match, son accès devrait être fermé en raison des risques et des nuisances.
- Renforcer le lien peut se faire par la création de chemins sécurisés pour circuler à pied et à vélo. Ne pas ajouter de voies ouvertes à la circulation automobile, surtout pas au niveau de la rue des Ciriers.
- Il est suggéré la mise en place de panneaux de signalisation depuis la rue des Vanneaux pour les piétons empruntant la ligne C du tram et l'aménagement de cette rue ; de créer un arrêt de bus provisoire les soirs de match pour évacuer les flux de supporters ; de renforcer la desserte TER par des liaisons vers Haguenau, Saverne, voire recréer les « trains bleus » entre Strasbourg et Colmar, Sélestat, Mulhouse en mutualisant des billets de train/match. Réduire le nombre de voitures peut contribuer à renforcer les liens entre les quartiers Neuhof et Neudorf.
- Il est aussi proposé de construire une gare route du Polygone afin de desservir le quartier par deux gares (outre Krimmeri) et de séparer les flux.
- La rue de l'Extenwoerth va-t-elle devenir une route, ou une « allée bleue » de supporters jusqu'au stade ?
- Il est souligné que les difficultés de fonctionnement ne se limitent pas aux 20/25 matches annuels du Racing. En dehors des matches du Racing, il y a de nombreux événements aux gymnases rue des Vanneaux et de nombreux parents qui y conduisent leurs enfants. Ils sont eux aussi à l'origine de stationnements sauvages, parfois sur la piste cyclable. Ces équipements sont mal desservis par les transports en commun, il faudrait à la limite desservir la rue des Vanneaux par un arrêt de bus. De plus, leur accès n'est pas optimisé pour les piétons : secteur mal éclairé, trottoirs inexistant jusqu'à l'arrêt de tram Gravière, pas de trottoirs sur la rue de la Charité. Revoir ce fonctionnement profiterait également les soirs de match, en créant aussi un cheminement pour accéder au stade par l'arrière, au niveau du centre de formation.

#### **Problématique des poubelles**

- Les poubelles sont toujours pleines (avant même les matches), et les déchets débordent par terre. Leur nombre et leur taille ne sont pas proportionnés à la chalandise des soirs de match. Il faut responsabiliser les usagers du stade, mais également les partenaires, les restaurants autour (Pizza de la Meinau, McDo), adopter un comportement citoyen. Peut-être penser à des gobelets consignés à l'effigie du club ?
- La moitié des poubelles du parc ayant été supprimées lors des 3 dernières années, il faudrait augmenter le rythme de vidage. Les poubelles doivent également être fermées pour empêcher les corbeaux de les fouiller et de répandre les déchets.

### **Problématique de la fan zone et nuisances**

- Le projet de fan zone risque d'augmenter fortement les nuisances pour le quartier : fan zone signifie supporters excités, développement mercantile, violence, déchets, dégâts, dommages à la biodiversité...
- Beaucoup de questionnements sur la fan zone (ouvert pour les matches à domicile et à l'extérieur avec écrans de projection de matches ? quel contenu ? quel rythme ?)
- Il est suggéré d'interdire la vente d'alcool au stade, et de créer des zones d'interdiction d'alcool (comme pour les fumeurs). L'alcool conduit à des comportements non adaptés par des groupes avinés jusqu'à 1h du matin les soirs de match. (Une mise au point est effectuée par un autre participant : il n'y a pas de vente d'alcool aux supporters à l'intérieur du stade, seulement au public des loges. Ce public VIP ne déambule pas ensuite dans les rues...)
- Pour d'autres participants, une fan zone bien pensée peut également devenir un lieu de vie permanent pour le quartier hors les temps forts des matchs.

### Planche n° 3 : Maintenir et renforcer le parc, les espaces naturels et de loisirs, ainsi que leurs usages

#### **Attachement aux espaces verts**

- Il est rappelé la forte attente envers la préservation des espaces verts, car ils sont très utilisés par les habitants du quartier. Les aires de jeu pour enfants et adolescents sont en particulier importantes au niveau social.
- Le principe de compensation à plusieurs kilomètres du quartier ne serait pas, aux yeux des habitants, une solution à une éventuelle suppression.
- Si des arbres sont coupés, cela accentuera le bruit des voitures.
- Il faut veiller à renforcer la trame verte et bleue, car de nombreuses barrières empêchent la circulation des espèces : fragments de berges artificialisés, travail à réaliser sous le pont, talus de la SNCF qui a été rasé (la SNCF doit être associée à la démarche).
- Le parc est porteur d'une vraie vie sociale pour le quartier de la Meinau (funambules, enfants, chiens, piques niques, BBQ...). Cette vocation est essentielle et se doit d'être intégralement préservée.
- L'entretien de la pelouse du stade est-il zéro phyto ? [M. Cahn va se renseigner et apportera la réponse.]

#### **Aménagements**

- Le site est vivant les soirs de match, mais coupé autrement. Tout le secteur est une enclave, la voie ferrée au nord et les parkings renforcent la coupure. Un seul accès semble privilégié les soirs de match, soit l'arrêt Krimmeri, qui est bondé, alors que l'arrêt Gravière pourrait aussi être utilisé. Il existe un réel enjeu de désenclaver le site à travers des aménagements paysagers, et ce au-delà des soirs de match. La fan zone peut créer cette interface entre le site et la ville autour, et profiter aux riverains. Elle peut devenir non seulement une fan zone ponctuelle, mais contribuer à tisser des liens. Il faut envisager toutefois les conséquences (bruit, etc.).
- Sur la carte présentée (planche n° 2), est-ce que le tracé figuré au sud du stade sera ouvert à la circulation automobile ? Cela aurait un impact sur la vie quotidienne de ceux qui habitent à proximité, déjà que plusieurs automobilistes empruntent la rue Staedel pour éviter l'avenue de Colmar. Il ne faudrait pas faciliter la circulation et créer un axe de transit. [Précisions de M. Simon : La carte présentée illustre les principes d'aménagement de circulation vélo/piéton et non des tracés de voirie (la légende a été

omise). Le tracé évoqué (maillon pointillé rouge) sur le plan correspond à une liaison piétonne est-ouest à conforter avec optimisation des qualités paysagères ; les maillons jaunes correspondent à des liaisons nord-sud. Une partie de l'actuelle rue de l'Extenwoerth devient piétonne près du McDo, celle-ci sera coulissée vers l'ouest pour rejoindre l'avenue de Colmar. La rue de l'Extenwoerth sera redressée vers la rue Montessori ; sa partie nord, aujourd'hui fermée à la circulation, permettra la desserte de l'école qui sera installée sur le site de l'Ecole Supérieure du Professorat pour la dépose des enfants aux horaires scolaires. Il ne s'agira pas d'une voirie circulante.]

#### **Problématique de l'éclairage**

- Quelle sera la nature de l'éclairage ? L'éclairage nocturne actuel par 4 spots est discutable. Est-ce que la fan zone (boutiques, musée, restauration) sera illuminée tous les soirs ? [Réponse de M. Cahn : la fan zone fonctionnera uniquement les soirs de match. Quant à la question de l'éclairage public, obtenir un consensus est difficile, certains le trouvent insuffisant, d'autres souhaitent une réduction. Une tendance de fond vise à réduire l'éclairage en milieu urbain pour lutter contre la pollution lumineuse, mais l'équilibre à trouver est difficile et les attentes antinomiques puisque se pose aussi la question du sentiment d'insécurité. Toutes les villes travaillent et expérimentent des solutions multiples pour progresser sur la question.]

#### **Emprise du Secours populaire**

- Les locaux du Secours populaire sont inscrits comme emprise mutable sur les plans. Une réflexion est en cours depuis 1 an avec les bénévoles sur l'ancrage de notre association avec le quartier (événements culturels et conviviaux) et les services à renforcer envers les personnes en difficulté (bagagerie, support numérique...). Dans ce contexte, les bénévoles sont inquiets quant à l'aboutissement de leur démarche si l'existence des locaux est menacée (occupés depuis 2005 par le Secours populaire). [Réponse de M. Cahn : Une emprise mutable signifie que les abords pourraient être revus, mais non les bâtiments, qui sont inscrits comme patrimoine protégé au PLU.]

#### Planche n° 4 : La trame verte et bleue

- Beaucoup d'espèces sauvages sont observées : des études d'impact sur la biodiversité ne sont-elles pas obligatoires ? [Réponse de l'animateur et de M. Simon : Une étude très fine est en cours sur un laps de temps qui couvre les 4 saisons ; elle sera réactualisée tout au long du projet. Le projet est soumis à une procédure d'étude d'impacts avec évaluation environnementale et démarche ERC (éviter, réduire, compenser). Cela signifie que l'impact pour l'environnement doit être soit positif, soit à tout le moins neutre. La richesse écologique est néanmoins commune, il ne s'agit pas de milieux remarquables. L'étude faune/flore en cours est réalisée par les bureaux d'études Ecolor et Atelier des territoires. L'évaluation environnementale va impliquer d'autres bureaux d'études et partenaires, et implique donc de fait un regard extérieur. L'avis de l'Autorité environnementale sur le projet sera publié sur le site internet de la DREAL.]
- Le corridor écologique C112 est d'importance régionale par la présence d'un oiseau vulnérable et d'une libellule en voie d'extinction. La LPO est passée la semaine dernière : 5 espèces d'oiseaux à protéger ont été relevées ainsi qu'une nidification de chauve-souris. [Précision de M. Simon : Les 3 corridors du SRCE sont fondés sur les connaissances à un temps X, et l'étude faune/flore en cours va enrichir ces connaissances. Les usages sociaux des lieux sont également une dimension dont il faut tenir compte, en l'occurrence il faut trouver l'équilibre pour combiner au mieux la valeur écologique et la valeur d'usage sociale.]

Planche n° 5 : L'inondabilité et le rapport à l'eau pour une partie du site, et la qualité des sols

- Le sujet n'appelle pas de remarques, mais il est souligné que le temps de travail a été insuffisant (30 min.), que la discussion suite au travail (60 min.), est plus intéressante que la première partie de l'atelier (présentation de 1h) et que vu l'heure, certains participants sont déjà partis, ce qui est dommage. Le déroulement peut être amélioré en envoyant les éléments aux participants avant les réunions. [Réponse de l'animateur : Nous tirerons les enseignements de ce soir pour enrichir le protocole.]

**Rappel de l'agenda**

Prochain atelier : **18 juin 2019**, 18h30, Stade de la Meinau, 12 rue de l'Extenwoerth

Les questions et proposition soulevées aujourd'hui seront au cœur du travail d'approfondissement de la seconde réunion de l'atelier, dont le but sera de formaliser en conclusion les préconisations et attentes des participants.

Le document préparatoire à la seconde réunion de l'atelier sera envoyé aux participants inscrits 2 à 3 jours avant la séance.

Joint au compte rendu : support de présentation, schéma de projet du stade